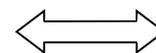


# Accompagnement personnalisé

## Obligatoire



# Tutorat

## Facultatif

72 h /an / élève  
2h /semaine (modulable)  
Pendant toute la  
scolarité

Groupes à effectifs  
réduits

TICE

Interdisciplinarité :  
Projets individuels ou  
collectifs

### Les attentes par niveau :

**2ndes** : Méthodes, construction du projet personnel.

**1ères** : Acquisitions de compétences propres à chaque voie de formation et projet d'orientation post-bac.

**Term** : Appui sur les enseignements spécifiques et enseignements des dominantes disciplinaires. Préparation à l'enseignement supérieur.

Approfondissement

Soutien

Aide à l'orientation

### Les contenus

#### Compétences de base :

- Compréhension du travail attendu et organisation personnelle
- Expression et communication écrites et orales
- Prise de notes
- Analyse et traitement d'une question
- Capacité à argumenter
- Recherche documentaire
- Maîtrise et utilisation responsable des TICE

> Activités contribuant au renforcement de la culture générale (conférences)

Aide méthodologique

Construction d'un **parcours de formation et d'orientation** prenant appui sur le passeport orientation-formation\*, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, la participation de représentants des différentes branches d'activités professionnelles, découverte « in situ » des métiers.

L'accompagnement tient compte des entretiens personnalisés conduits par les PP avec le concours des COPSY ( Parents associés).

2 semaines par an (volontariat)

Stages de remise à niveau

ou

Stages passerelles (Accès Bac Pro)

Assurés par les enseignants volontaires

### Missions du tuteur :

- aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours de formation et d'orientation.
- Suivi tout au long du parcours avec accompagnement des PP et COPSY
- Guide l'élève vers les ressources disponibles (internes/externes)

Un tuteur pendant 3 ans

### Mise en œuvre

Inscription des RDV dans l'emploi du temps de l'élève. Prise en compte de l'expérience de l'élève acquise en dehors de l'Eple

Consultation CP + délégués vie lycéenne

Chef d'EPL (nbre max élèves /tuteur)

Projet d'étab → CA

Mise en œuvre par le Chef d'E et équipes

\*Le passeport orientation formation, est un espace numérique interactif qui propose aux équipes enseignantes un outil conçu pour accompagner le travail mené sur l'orientation dans l'établissement scolaire. (source : Onisep.fr)

### Mise en œuvre

Tous les professeurs peuvent participer dans le cadre de leur service ou en heures supplémentaires + Aide des CPE et Copsy.

Toutes les ressources de l'établissement sont mobilisées (CDI + partenariats).

Evaluation en fin d'année (participation du CP)

### Élaboration du projet d'accompagnement par l'équipe pédagogique

Examen du Conseil Péd

Consultation Délégués Vie lycéenne

Vote du CA

Mise en œuvre par l'équipe pédagogique

Coordination par le PP

### Qui peut être tuteur?

Profs (dont docs)

CPE

Volontariat (Formation en 2010)